

**Centraide Laurentides**  
**États financiers**  
**au 31 décembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 17
Annexes	18 - 22

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Centraide Laurentides

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 100  
296, rue De Martigny Ouest  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Y 4C9

T 450 438-4249  
Sans frais : 1-877-438-4249

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centraide Laurentides (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire des produits en espèces de la campagne de souscription et de ventes d'articles dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de la campagne de souscription et des produits du Réseau d'entraide – comptoirs d'entraide, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2022 et 2021 et de l'actif net aux 1er janvier 2022 et 2021 et aux 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Saint-Jérôme  
Le 13 avril 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A113000

## Centraide Laurentides

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Campagne de souscription (annexe A)	2 150 360	2 560 935
Programmes spéciaux (annexe B)	255 376	419 886
Dons – autres	7 680	233
Réseau d'entraide – comptoirs d'entraide (annexe C)	483 683	951 050
Intérêts	33 870	4 192
Gain sur la cession d'immobilisations destinées à la vente	133 369	180 265
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	752	752
	<u>3 065 090</u>	<u>4 117 313</u>
<b>Charges</b>		
Dépenses de collecte de fonds (annexe D)	316 948	266 406
Gestion et administration	5 837	6 449
	<u>322 785</u>	<u>272 855</u>
Produits nets disponibles pour l'attribution des fonds et les programmes et services communautaires	<u>2 742 305</u>	<u>3 844 458</u>
<b>Dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires</b>		
Réseau d'entraide – comptoirs d'entraide	343 808	897 618
Programmes et services communautaires (annexe E)	473 690	466 986
Subventions aux organismes (annexe F)	2 210 938	1 571 121
Gestion et administration	97 678	89 829
Total des dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires	<u>3 126 114</u>	<u>3 025 554</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>(383 809)</u>	<u>818 904</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Centraide Laurentides

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

						2022	2021
	Non affecté	Investi en immobilisations	Stabilisation des produits	Relocalisation et entretien majeur	Affecté Subventions aux organismes	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	39 341	703 675	2 473 379	140 000	2 000 000	5 356 395	4 537 491
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(485 501)	101 692				(383 809)	818 904
Affectations d'origine interne							
Remboursement de la dette à long terme (note 4)	(46 286)	46 286					
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 4)	(5 587)	5 587					
Cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente (note 4)	473 175	(473 175)					
Subventions aux organismes (note 4)	2 210 938		(210 938)		(2 000 000)		
Autres affectations de l'exercice (note 4)	(2 160 000)			(140 000)	2 300 000		
Solde à la fin	26 080	384 065	2 262 441	-	2 300 000	4 972 586	5 356 395

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Centraide Laurentides

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(383 809)	818 904
Éléments hors caisse		
Amortissement – immobilisations corporelles et incorporelles	32 430	35 827
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	(752)	(752)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(133 369)	(180 265)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	191 674	171 463
Frais payés d'avance	(2 636)	3 660
Créditeurs	133 731	(126 645)
Apport reporté	<u>(255 376)</u>	<u>(341 221)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(418 107)</u>	<u>380 971</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de dépôts à terme	(999 555)	(2 244)
Cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente	473 175	935 869
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(5 587)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(531 967)</u>	<u>933 625</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apport reporté		516 130
Remboursement d'emprunt à long terme	<u>(46 286)</u>	<u>(44 419)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(46 286)</u>	<u>471 711</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(996 360)</b>	<b>1 786 307</b>
Encaisse au début	<u>3 896 512</u>	<u>2 110 205</u>
Encaisse à la fin	<u>2 900 152</u>	<u>3 896 512</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



## Centraide Laurentides

### Situation financière

au 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	2 900 152	3 896 512
Débiteurs (note 5)	400 972	592 647
Frais payés d'avance	5 435	2 799
	<u>3 306 559</u>	<u>4 491 958</u>
Long terme		
Dépôts à terme	1 899 068	899 513
Immobilisations corporelles (note 6)	21 864	803 542
Immobilisations corporelles destinées à la vente (note 7)	754 836	339 806
	<u>5 982 327</u>	<u>6 534 819</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Créditeurs (note 8)	356 352	222 621
Tranche de la dette à long terme finançant des immobilisations corporelles destinées à la vente échéant à moins d'un an (note 7)	382 852	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)		429 138
	<u>739 204</u>	<u>651 759</u>
Long terme		
Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles (note 9)	9 783	10 535
Apport reporté afférent au fonds d'urgence jeunesse (note 10)	260 754	516 130
	<u>1 009 741</u>	<u>1 178 424</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	26 080	39 341
Investi en immobilisations	384 065	703 675
Affecté – relocalisation et entretien majeur		140 000
Affecté – stabilisation des produits	2 262 441	2 473 379
Affecté – subventions aux organismes	2 300 000	2 000 000
	<u>4 972 586</u>	<u>5 356 395</u>
	<u>5 982 327</u>	<u>6 534 819</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

DocuSigned by:

Sylvie Gauvin

Administrateur

DocuSigned by:

Marc-André Cloutier

Administrateur

# Centraide Laurentides

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur les bénéfices.

La nature des activités de l'organisme est de promouvoir le partage, l'entraide, l'engagement bénévole et communautaire pour soutenir des organismes qui aident les personnes les plus démunies et les plus vulnérables.

La mission est de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources afin de contribuer au développement des collectivités solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

## **Centraide Laurentides**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2022

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **Constatation des produits**

###### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

###### *Produits provenant de ventes au comptant*

Les produits de vente d'articles sont constatés au point de vente lorsque le client prend possession des biens et verse le produit de la vente.

##### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité, qui sont présentés dans l'actif à court terme. Les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité, qui sont présentés dans l'actif à long terme, étant donné que l'organisme n'a pas l'intention d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

##### **Évaluation des stocks**

Les stocks dans les comptoirs d'entraide sont détenus à des fins de distribution à un prix symbolique et sont reçus à titre gratuit. Par conséquent, ils sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement courant.

##### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou incorporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou incorporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

**Centraide Laurentides**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)**

*Amortissements*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Taux et période</u>
Bâtiment	2 %
Équipement informatique	33 %
Logiciel	30 %
Matériel roulant	20 %
Mobilier et équipement	20 %
Stationnement	8 %
Améliorations locatives	Durée du bail, 3 ans

*Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

**Charges de fonctionnement général**

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par centre d'activités. Les charges du siège social, comprenant les frais de bureau, les frais d'occupation des locaux du siège social et autres charges administratives qui sont communes à plusieurs centres d'activités de l'organisme, sont réparties au prorata des heures consacrées par les employés du siège social à chacun de ces centres d'activités.

## Centraide Laurentides

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 3 - VENTILATION DES CHARGES COMMUNES PAR CENTRES D'ACTIVITÉS

Les charges du siège social communes à plusieurs centres d'activités ont été ventilées comme suit entre ceux-ci :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Dépenses de collectes de fonds	48 511	39 431
Réseau d'entraide – comptoirs d'entraide	10 125	21 259
Programmes et services communautaires – campagne de souscription	56 977	46 776
Programmes et services communautaires – réseau d'entraide	30 328	28 125
Programmes et services communautaires – services aux organismes	28 566	26 100
Gestion et administration	34 230	34 230
	<u>208 737</u>	<u>195 921</u>

#### 4 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 5 587 \$ et 46 286 \$ (0 \$ et 44 419 \$ en 2021) ont été transférés de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations afin de pourvoir aux sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles non financées et au remboursement de la dette à long terme. De plus, un montant de 473 175 \$ (935 869 \$ en 2021) a été transféré de l'actif net investi en immobilisations à l'actif net non affecté suite à la cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente.

L'organisme a utilisé 2 000 000 \$ (1 829 500 \$ en 2021) de l'actif net affecté aux subventions aux organismes et 210 938 \$ (0 \$ en 2021) de l'actif affecté pour la stabilisation des produits afin de distribuer 2 210 938 \$ (1 571 121 \$ en 2021) pour de l'aide financière aux organismes sous forme de subventions.

Le conseil d'administration a affecté, au 31 décembre 2022, une somme supplémentaire de 2 300 000 \$ (2 000 000 \$ en 2021) pour les subventions aux organismes portant le solde de l'actif net affecté aux subventions aux organismes à 2 300 000 \$ (2 000 000 \$ en 2021). Le conseil d'administration a également affecté un montant supplémentaire de 0 \$ (1 100 000 \$ en 2021) provenant de l'actif net non affecté à l'actif net affecté à la stabilisation des produits portant le solde de l'actif net affecté à la stabilisation des produits à 2 262 441 \$ (2 473 379 \$ en 2021). Enfin, le conseil d'administration a transféré un montant de 140 000 \$ (0 \$ en 2021) provenant de l'actif net affecté à la relocalisation et entretien majeur à l'actif net non affecté à l'actif net affecté portant le solde de l'actif net affecté à la relocalisation et entretien majeur à 0 \$ (140 000 \$ en 2021).

#### 5 - DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – campagne de souscription	362 132	586 364
Intérêts courus	31 487	98
Taxes à la consommation à recevoir	7 353	6 185
	<u>400 972</u>	<u>592 647</u>

**Centraide Laurentides**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2022</b>		<b>2021</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortis- sement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
	\$	\$	\$
Terrain – Terrebonne			41 917
Bâtiment – Terrebonne			462 745
Équipement informatique	72 347	59 463	13 643
Matériel roulant	31 940	31 940	
Mobilier et équipement	160 898	151 918	11 225
Stationnement – Terrebonne			53 336
Bien destiné à la location			
Bâtiment – Terrebonne			220 676
	<b>265 185</b>	<b>243 321</b>	<b>803 542</b>

Une portion de l'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée dans les dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires – Réseau d'entraide – comptoirs d'entraide (26 593 \$; 29 378 \$ en 2021) et gestion et administration (5 837 \$; 6 449 \$ en 2021).

**7 - BIENS DESTINÉS À LA VENTE**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Actif		
Immeuble – Terrebonne	754 836	
Immeuble – Lachute		339 806
	<b>754 836</b>	<b>339 806</b>
Passif		
Emprunt, d'un montant original de 700 000 \$	382 852	
Tranche échéant à moins d'un an	382 852	
Dette à long terme finançant des immobilisations corporelles destinées à la vente	-	-

Au cours de l'exercice, l'organisme a pris la décision de mettre en vente le terrain, le bâtiment et le stationnement de Terrebonne.

**Centraide Laurentides**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**8 - CRÉDITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	82 169	69 877
Salaires et vacances à payer	22 262	61 061
Déductions à la source à payer	13 540	21 577
Engagements à payer	224 275	24 000
Autres	14 106	14 106
Indemnité de départ à payer		32 000
	<u>356 352</u>	<u>222 621</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 13 540 \$ au 31 décembre 2022 (21 577 \$ au 31 décembre 2021).

**9 - APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

L'apport reporté présenté à l'état de la situation financière comprend la fraction non amortie d'un apport reçu pour l'acquisition d'une unité de climatisation pour le bâtiment de Terrebonne. Cet apport est amorti au même rythme que l'immobilisation corporelle à laquelle il se rapporte.

Le solde de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	10 535	11 287
Montant constaté à titre de produits	(752)	(752)
Solde à la fin	<u>9 783</u>	<u>10 535</u>

**10 - APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AU FONDS D'URGENCE JEUNESSE**

L'apport reporté présenté à l'état de la situation financière a été déployé à travers la province dans le cadre des fonds d'urgence jeunesse. Le projet vise à soutenir des initiatives jeunesse à l'extérieur de la classe visant la réduction de pertes d'apprentissages scolaires pendant les vacances estivales ainsi que des initiatives communautaires jeunesse pour maintenir la motivation et la persévérance scolaire couvrant la période de l'année scolaire couvrant la période de 2021 à mars 2024.

Le solde de l'apport reporté afférent au fonds d'urgence jeunesse se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	516 130	-
Montant encaissé	-	516 130
Montant constaté à titre de produits	(255 376)	-
Solde à la fin	<u>260 754</u>	<u>516 130</u>

**Centraide Laurentides**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**11 - DETTE À LONG TERME**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt, d'un montant original de 700 000 \$, garanti par le terrain et le bâtiment de Terrebonne d'une valeur comptable nette de 754 836 \$ au 31 décembre 2022, remboursable par versements mensuels de 5 816 \$ incluant capital et intérêts au taux préférentiel plus 0,75 % (7,2 %; 4,1 % au 31 décembre 2021), remboursable en totalité en décembre 2023	382 852	429 138
Tranche de la dette à long terme finançant des immobilisations corporelles destinées à la vente échéant à moins d'un an	382 852	429 138
Tranche de la dette à long terme à refinancer à moins d'un an	382 852	429 138
	-	-

**12 - RISQUES FINANCIERS**

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit est lié aux donateurs puisque l'organisme comptabilise sous les apports à recevoir – campagne de souscription, les dons à recevoir et promesses de dons des donateurs ayant un historique permettant de conclure que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les subventions gouvernementales à recevoir exposent aussi l'organisme au risque de crédit. Le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

**Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités d'investissement et de financement.

*Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.



**Centraide Laurentides**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

---

**13 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats à long terme pour la location d'espaces et d'équipements à verser respectivement une somme de 204 885 \$ et 1 364 \$.

Le contrat pour la location d'espaces échoit en juin 2027 et le contrat pour la location d'équipements échoit en mars 2023.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices se détaillent comme suit :

	Location d'espaces	Location d'équipements	Total
	\$	\$	\$
2023	45 530	1 364	46 894
2024	45 530		45 530
2025	45 530		45 530
2026	45 530		45 530
2027	22 765		22 765
	<u>204 885</u>	<u>1 364</u>	<u>206 249</u>

**Centraide Laurentides****Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION</b>		
Campagne de souscription	1 441 743	1 552 844
Transfert de fonds provenant d'autres Centraide	708 887	1 011 111
Transferts de fonds à d'autres Centraide	<u>(270)</u>	<u>(3 020)</u>
	<u>2 150 360</u>	<u>2 560 935</u>
	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PROGRAMMES SPÉCIAUX</b>		
Revenu de gestion des programmes spéciaux	255 376	1 000
Fonds d'urgence Covid-19		362 489
Subvention salariale d'urgence du Canada		55 862
Revenu de gestion des dons désignés		<u>535</u>
	<u>255 376</u>	<u>419 886</u>
	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>RÉSEAU D'ENTRAIDE - COMPTOIRS D'ENTRAIDE</b>		
Vente d'articles	386 225	875 009
Loyers	93 896	54 115
Apports – Programmes gouvernementaux provinciaux	<u>3 562</u>	<u>21 926</u>
	<u>483 683</u>	<u>951 050</u>
	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>DÉPENSES DE COLLECTE DE FONDS</b>		
Campagne de souscription	267 113	226 814
Recherche et développement	29 668	27 414
Information	<u>20 167</u>	<u>12 178</u>
	<u>316 948</u>	<u>266 406</u>

**Centraide Laurentides****Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PROGRAMMES ET SERVICES COMMUNAUTAIRES</b>		
Réseau d'entraide		
Assistance aux familles et individus	2 197	10 653
Collaboration avec les organismes	14 600	4 490
Programmes communautaires pour l'emploi	975	20 248
Services aux organismes		
Développement du partenariat inter-organismes	113 627	112 186
Promotion de l'engagement bénévole	20 655	12 680
Soutien aux activités dans les organismes	20 386	16 755
Autres		
Recherche et développement	29 668	27 414
Information	60 500	36 533
Programmes des délégués sociaux	34 230	34 230
Financement – attributions	142 654	134 302
Fonds d'inclusion		24 000
Cotisation versée à Centraide – United Way Canada	34 198	33 495
	<u>473 690</u>	<u>466 986</u>

## Centraide Laurentides

### Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>SUBVENTIONS AUX ORGANISMES</b>		
A.B.C. des Manoirs (L')		10 000
A.C.C.R.O.C. (Accueil collectif des conjoints en relation opprimante et colérique)		10 000
ACEF des Basses-Laurentides		15 000
Ami-e du Quartier (L')	55 000	55 000
Antr'Aidant (L')	65 000	25 000
Antr'Aidant (L') (Fiduciaire pour initiative collective – L'Amalgame communauté de pratique pour les intervenantes en proche aide)	15 000	
Association des Maisons des Jeunes de Mirabel (L')	8 000	5 000
Association PANDA Thérèse – De Blainville et des Laurentides (Fiduciaire pour Escouade scolaire et communautaire)	21 000	
Association de promotion et d'éducation en logement (APEL)	2 884	
Bons déjeuners d'Argenteuil inc. (Les)	15 000	12 000
Café communautaire L'Entre-Gens		5 000
Café de rue Solidaire de Terrebonne		18 000
Café Partage d'Argenteuil	45 000	45 000
Carrefour Familial des Moulins (Le)	3 000	
Centre d'entraide d'Argenteuil	95 000	95 000
Centre d'entraide Racine-Lavoie	85 000	75 000
Centre d'entraide Thérèse – De Blainville	95 000	85 000
Centre d'Hébergement Multiservice de Mirabel	95 000	55 000
Centre de femmes Liber'Elles	10 000	10 000
Centre de la Famille du Grand Saint-Jérôme	119 000	
Centre de jour St-Jérôme (soupe populaire)	20 000	
Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga	63 460	20 000
Centre de référence 211	16 069	
Centre équestre thérapeutique Équi-Sens	20 000	10 000
Centre Regain de vie Inc. (Le)	45 000	
Comité d'aide alimentaire des Patriotes	50 000	50 000
Concertation Hébergement Argenteuil		5 000
Développement des collectivités – Chantier logement		47 514
Développement des collectivités – Centre de référence 211		6 607
Développement des collectivités – Itinérance		8 000
Échelon des Pays-d'en-Haut Inc. (L')	5 000	
Écluse des Laurentides (L')	45 000	20 000
Entreprises d'insertion Godefroy-Lavolette (pour sa division Atelier-Ressourcerie Éclipse)	35 000	
Fonds Centraide pour l'enfance/Carrefour Familial des Moulins		3 000
Fonds Centraide pour l'enfance/Centre d'entraide Racine-Lavoie		11 000
Fonds Centraide pour l'enfance/Centre d'entraide Thérèse-de-Blainville		11 000
Fonds Centraide pour l'enfance/Centre de la Famille du Grand Saint-Jérôme		11 000

## Centraide Laurentides

### Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b><i>SUBVENTIONS AUX ORGANISMES (suite)</i></b>		
Fonds Centraide pour l'enfance/Maison de la famille Au cœur des générations		9 000
Fonds Centraide pour l'enfance/Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut		8 500
Fonds Centraide pour l'enfance/Maison de la famille de Mirabel		6 500
Grands Frères et Grandes Soeurs de la Porte du Nord (Les)		10 000
Groupe Marraine Tendresse (Le)		15 000
Halte des Proches (La) – Association Laurentienne des proches de la personne atteinte de maladie mentale		10 000
HUTTE (La) – Hébergement d'urgence	130 000	60 000
Ludothèque Espace Ludiko		5 000
Maison Aloïs Alzheimer des Laurentides	5 000	
Maison d'hébergement Accueil communautaire jeunesse des Basses-Laurentides inc.		25 000
Maison des jeunes Rivière du Nord (Café de rue SOS)		35 000
Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil (La)	9 000	
Maison de la famille de Bois-des-Filion	5 000	10 000
Maison de la famille de Mirabel	38 500	20 000
Maison de la famille des Pays-d'en-Haut	33 500	25 000
Maison de répit « Claire » de Lune	40 000	35 000
Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines	5 000	6 000
Maison des mots des Basses-Laurentides (La)		11 000
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides (La)	60 000	60 000
Maison Oxygène Laurentides	50 000	25 000
Maison Pause-Parent (La)	30 000	20 000
Mesures Alternatives des Vallées du Nord	11 750	10 000
Mesures Alternatives des Vallées du Nord (Fiduciaire pour Maison des jeunes Le Local de Prévost)	19 000	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord (Fiduciaire pour REGAL +)		9 000
MRC d'Argenteuil	6 000	
Nourri-Source Laurentides / Initiative collective – projet : Une pédiatrie en communauté	10 000	
Partaide	45 000	
Petite Maison de Pointe-Calumet (La)	65 000	50 000
Petite Maison de Pointe-Calumet (La) fiduciaire pour Café la Parenthèse	5 000	
Phare des Affranchi(e)s (Le)	35 000	35 000
Popote Roulante Les Moulins	25 000	
Rencontre de Sainte-Marguerite-du-Lac Masson (La)	35 000	25 000
Réseau de dépannage alimentaire du secteur ouest de la MRC d'Argenteuil	15 500	18 000
Ressources communautaires Saint-Adolphe	19 275	10 000
Ressources communautaires Sophie (Les)	75 000	50 000

## Centraide Laurentides

### Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b><i>SUBVENTIONS AUX ORGANISMES (suite)</i></b>		
Resto Pop Thérèse – De Blainville	145 000	75 000
Serres de Clara (Les)	60 000	60 000
Services d'Entraide « Le Relais »	45 000	30 000
Service d'entraide Le Relais/Initiative collective – projet : Potager Engagé	25 000	
Trait d'Union Jeunesse – pour le Café de rue SOS	35 000	
Travail de rue le TRAJET	25 000	20 000
Unité Domrémy de Sainte-Thérèse Inc.	50 000	45 000
Vigil'Ange	25 000	15 000
	<u>2 210 938</u>	<u>1 571 121</u>